

SCHÉMA RÉGIONAL

de
Cohérence
Écologique

PICARDIE

Compte rendu de l'atelier thématique

« Paysages et tourisme » Amiens, 23 mai 2013



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1 - INTRODUCTION	3
2 - RESTITUTION DE LA PLENIERE	4
3 - RESTITUTION DES TRAVAUX DES PARTICIPANTS	6
4 - APPORTS DE RESSOURCES DE LA PART DES PARTICIPANTS (ISSUS DE LA SEANCE ET DES FICHES D'EVALUATION)	9
5 - PARTICIPANTS PRESENTS	10

Vous pouvez continuer à contribuer à cet atelier, apporter des compléments ou des remarques à ce compte rendu.

Merci d'adresser vos contributions écrites à

benjamin.lamidel@developpement-durable.gouv.fr

1 - INTRODUCTION

L'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) en Picardie s'organise dans une logique de co-construction avec les acteurs concernés. Cette démarche participative se traduit notamment par l'organisation d'ateliers thématiques en cette première phase de diagnostic. Cette première série d'ateliers thématiques précède une série d'ateliers organisés par sous-trames, ainsi que des ateliers territoriaux.

Les ateliers thématiques visent à présenter la démarche du Schéma Régional de Cohérence Écologique, et co-construire le diagnostic des continuités écologiques. Ils sont organisés par les co-élaborateurs du SRCE – l'Etat représenté par la DREAL et le Conseil régional – et réunissent des représentants de structures concernées par les thématiques abordées.

Huit sujets sont ainsi traités dans des ateliers spécifiques : Agriculture ; Eau, politiques de l'eau et risques naturels ; Forêts et sylviculture ; Paysages et tourisme ; Gestion des espaces naturels et usagers ; Urbanisme et documents de planification ; Infrastructures linéaires terrestres ou aquatiques ; Activités économiques industrielles.

Ces réunions permettent de présenter la démarche du SRCE ainsi que les enjeux liés à la thématique de chaque rencontre. Par enjeux, on entend les interactions favorables et défavorables des activités traitées. Les débats ainsi que les travaux en sous-groupes ont pour objet d'alimenter le diagnostic des continuités écologiques du territoire.

Le support projeté lors de l'atelier est transmis en même temps que le présent compte-rendu.

Ce dernier a vocation à restituer le plus fidèlement possible les échanges intervenus tout au long de la réunion, ainsi que les travaux de chacun des sous-groupes. Tous les éléments cités ne font pas nécessairement consensus : ce sont avant tout des points de vue d'acteurs ou de structures. Leur prise en compte dans les travaux du SRCE est conditionnée à des vérifications et des arbitrages techniques.

Les ateliers ont un rôle non décisionnel dans la démarche d'élaboration du SRCE. Les réflexions qui sont intervenues lors de l'atelier et qui sont restituées ici ont un statut de proposition de la part des participants. Elles ne représentent ni une orientation définitive, ni une prise de décision de la part des co-élaborateurs du SRCE ou des acteurs présents dans l'atelier. Les affirmations des différentes parties prenantes ne sont pas validées à ce stade par l'Etat et la Région.

Avis des participants sur l'atelier « Tourisme et Paysages » au regard de l'exploitation des feuilles d'évaluation :

La présentation de la démarche du SRCE a semblé claire à l'ensemble des participants. Concernant les enjeux thématiques, certains participants auraient aimé voir une hiérarchisation plus claire lors de la présentation et du dossier envoyé en amont. De plus, les attentes et objectifs des travaux n'ont pas semblé suffisamment explicites à de nombreuses personnes. Enfin, l'atelier a été jugé très participatif, son animation a été appréciée même si quelques personnes regrettent qu'il n'y ait pas eu de division en sous-groupes pour ces temps de travail.

2 - RESTITUTION DE LA PLENIERE

Edouard GAYET, chef du service Nature, Eau et Paysages à la DREAL Picardie, a introduit ce second atelier de concertation autour du diagnostic du SRCE. Il rappelle que ces réunions permettent de co-élaborer le schéma régional de cohérence écologique, en faisant dialoguer les acteurs socio-professionnels, les territoires, l'Etat et la Région. Cet atelier vise à comprendre les interactions entre tourisme, paysages et continuités écologiques, en privilégiant une approche par la notion d'aménités. A noter que biodiversité et paysages ayant les mêmes pas de temps, il est particulièrement pertinent de traiter ces thématiques conjointement.

Thierry RIGAUX, responsable du département patrimoine naturel à la Région Picardie a ensuite précisé qu'afin de préserver la diversité biologique et ses services rendus, le maintien des paysages est primordial. De plus, les paysages sont liés au tourisme, ce qui permet de faire le lien entre biodiversité et activités économiques.

Suite à cette introduction, la première partie de la réunion visait à **présenter la démarche du SRCE**. Après un rappel des menaces pesant sur la biodiversité, le contenu du SRCE est explicité, ainsi que sa portée réglementaire et son articulation avec les autres documents d'aménagement du territoire.

Dans un second temps, les **enjeux thématiques** ont été présentés. Il s'agissait de rappeler les **éléments de contexte du territoire** en matière de diversité des unités paysagères, de fréquentation et d'enjeux touristiques. Les liens entre préservation des paysages, tourisme et maintien des corridors et réservoirs biologiques ont été précisés.

Enfin, il est rappelé que ces ateliers thématiques, organisés en début de démarche, ont **vocation à co-construire le schéma**. Les participants sont donc amenés à partager des éléments de diagnostic, faire ressortir des enjeux liés aux interactions entre leurs activités et les continuités écologiques, faire connaître et transmettre des éléments pouvant servir au schéma (données et études pertinentes en leur possession...)

Suite à la présentation des enjeux, plusieurs questions ont émergées :

- ☞ **Questionnement face à l'absence de mention de l'importance sociale des paysages (rôle historique, interactions hommes/paysages)**

Le SRCE aborde les grandes unités paysagères afin de rechercher leur rôle structurant et fonctionnel en matière de continuité écologique. L'objectif n'est pas de réaliser un état des lieux de l'ensemble des thématiques paysages et tourisme, mais de trouver dans les politiques mises en place sur ces sujets les éléments contraignants ou favorables aux continuités.

- ☞ **Crainte que la trame verte puisse interférer sur les points de vue paysagers existants, avec des caractéristiques paysagères identitaires de Picardie, ou sur les essences présentes traditionnellement dans les cimetières**

Le SRCE est un document de cadrage régional, il n'interférera pas directement dans les politiques de gestions locales (i.e. les cimetières). Pour autant, il est intéressant de faire remonter d'éventuels points de conflits qui pourraient intervenir, par exemple dans le cas de passages à faune sur infrastructures pouvant poser des problèmes de perspectives sur vues. De manière générale, le SRCE orientera les

efforts de gestions, et par là même pourra contribuer à créer des synergies positives entre continuités écologiques et gestion paysagère.

☞ **Sur la prise en compte des réservoirs biologiques en milieu urbain**

A l'échelle régionale, les réservoirs de biodiversité seront les espaces reconnus, comme les ZNIEFF par exemple. Les parcs urbains comme le parc St Pierre à Amiens ne seront pas répertoriés cartographiquement comme des réservoirs de la TVB régionale, mais ils seront tout de même pris en compte par le SRCE :

- Dans le plan stratégique d'action du SRCE, il pourra y avoir des orientations sur les fonctions des espaces verts urbains : ceux-ci sont multifonctionnels, servent à la fois à la biodiversité mais assurent aussi des fonctions sociales et éducatives.
- De plus, les parcs urbains pourront éventuellement être identifiés comme faisant partie des corridors de biodiversité régionaux.
- Enfin, lors de la déclinaison locale du SRCE, un parc urbain pourra, à l'échelle de la collectivité, être identifié comme un réservoir de la TVB locale.

De plus, des remarques d'ordre méthodologique sont venues compléter le premier temps de présentation des enjeux :

☞ **Sur l'impression de certains participants de refaire un diagnostic qui aurait déjà été réalisé**

Le travail actuel, avec les ateliers thématiques du diagnostic, visent à mettre en avant des éléments des politiques sectorielles afin de pouvoir mettre en cohérences les différentes politiques. En parallèle, un travail est réalisé par le bureau d'étude afin de constituer les couches SIG de l'occupation du sol, qui seront soumises au CSRPN cet été, et retravaillées lors des ateliers « sous trames » à l'automne. Tous les éléments d'enjeux liés à des points de synergies ou de tensions entre les politiques sectorielles et le futur SRCE sont donc traités maintenant, et il est possible de transmettre au bureau d'étude des éléments venant enrichir les couches SIG.

- ☞ Attention à bien **différencier l'écotourisme du tourisme de masse** (3 parcs d'attraction dans l'Oise notamment, dont il s'agirait d'exclure la fréquentation des données totales de fréquentation touristique. A l'inverse, peut-être serait-il pertinent d'ajouter les données sur l'excursionnisme, qui n'est pas comptabilisé actuellement dans les flux touristiques.
- ☞ Un **point de consensus** a émergé sur le fait qu'il existe une certaine cohérence entre les objectifs poursuivis par les naturalistes et les paysagistes, sur le besoin de diversité des essences et la limitation de la monoculture.

3 - RESTITUTION DES TRAVAUX DES PARTICIPANTS

Pour des raisons logistiques, les travaux se sont tenus en séance plénière.

Synthèse des éléments du débat	
Eléments de diagnostics	
Impacts négatifs avec les continuités	Mentions géographiques
<p>La sur fréquentation touristique de certains massifs forestiers peuvent impacter négativement la biodiversité. L'impact n'est certes pas direct sur les continuités – les participants s'accordent d'ailleurs sur le fait que ces sites sont préservés au titre de patrimoines paysagers, de réservoirs de biodiversité ainsi que pour leurs fonctions récréatives – mais il peut être notable pour la tranquillité de certaines espèces, le piétinement de certains végétaux etc.</p>	<p>Le ROSO souhaite voir apparaître le continuum des grands massifs forestiers du sud de l'Oise, qui génère la visite de plus de 2 millions de touristes par an (un peu perturbée par le nombre). Les Beaux Monts semblent être un site prioritaire qu'il est suggéré d'ajouter à l'occupation du sol.</p>
	<p>Il existe un projet d'éco pôle dans le massif forestier de Crécy, une attention pourrait être portée à son impact sur la biodiversité. Si cette filière locale est importante pour le développement des activités économiques, son implantation pourrait être discutée afin de concilier biodiversité, patrimoine et développement économique.</p>
Impacts positifs avec les continuités	Mentions géographiques
<p>Les activités de chasse supposent l'existence de haies cynégétiques favorisant la diversité biologique et valorisant les paysages. Pour autant, les acteurs s'accordent sur le fait que des jeunes haies replantées ne compensent pas systématiquement des haies centenaires en</p>	<p>La fédération de chasse de l'Oise signale que 30 km de haies ont été plantés dans le département dans le cadre des projets de haies cynégétiques. Sur la Bray ou la Thiérache, le maintien des haies anciennes semble important.</p>

termes paysagers et de maintien de la biodiversité.	
La périurbanisation impacte négativement à la fois pour les continuités écologiques, mais également les paysages en les menaçant de banalisation. La lutte contre la banalisation paysagère permettrait indirectement de maintenir certaines continuités écologiques.	Sur le secteur du pays de Retz, la périurbanisation constitue une menace importante, avec un risque élevé de banalisation paysagère.
La Picardie génère un tourisme important dans ses espaces forestiers. Celui-ci, s'il est correctement pensé, permet l'entretien des sites et le maintien des réservoirs et corridors de biodiversité. Ce tourisme est de fait généré par la dimension patrimoniale et paysagère de ces sites d'exception. De plus, ces espaces assurent une fonction sociale et éducative importante : ce sont des lieux de loisirs qui permettent de sensibiliser à l'importance des continuités et de la biodiversité en général.	Le Conseil général de l'Oise souligne l'existence de deux secteurs à fort potentiels avec des démarches en cours : <ul style="list-style-type: none"> - La forêt de Compiègne : démarche de forêt d'exception, afin d'identifier les éléments forts de patrimoine - La révision en cours de la charte du PNR Oise-Pays de France qui identifie aussi des éléments importants du paysage
Autres éléments de diagnostic	
Sur le pays de Bray, il est signalé l'existence d'un projet routier pouvant impacter les continuités	
Enjeux émergents	
La limitation de la banalisation paysagère : maintien des éléments identitaires du paysage et des continuités écologiques	
Le Conseil régional de Picardie insiste sur le fait que le substrat du tourisme en Picardie est la qualité paysagère : l'un des enjeux principaux réside donc dans la conservation de l'attractivité touristique, passant par la limitation de la banalisation des paysages.	
Les Services Paysages de la DREAL font remonter les risques de banalisation de certains paysages, notamment dans les franges urbaines. La restauration des continuités écologiques pourraient être un levier pour l'intégration de certains motifs paysagers identitaires.	
Le maintien des haies et bocages	
Les participants se sont accordés sur le fait que les bocages autour des villages sur les plateaux de grandes cultures représentent un enjeu pour le territoire	



picard. Ces bocages amènent de la diversité à la fois paysagère et biologique sur les plateaux, tempèrent les impacts de l'urbanisation sur le paysage et constituent des espaces relais pour de nombreuses espèces.

Le rééquilibrage des pressions touristiques sur le territoire

A ce titre, le PNR de Picardie Maritime soulève le fait que les actions à mener sur la vallée d'Authie sont interrégionales. De plus, il existe un enjeu de rééquilibrage du territoire, car les pressions sur la Baie de Somme ne doivent pas être transférées à la vallée d'Authie.

L'information et la sensibilisation des élus à l'importance de la nature en ville, en utilisant le triple argument d'éléments paysagers, attractifs touristiquement et permettant le maintien des continuités.

Points de vigilance

Il semble important de montrer l'importance des éleveurs en matière de maintien des paysages et des continuités

Attention à la manière dont sont pensés les projets de véloroutes : ceux-ci ne sont pas systématiquement favorables aux continuités écologiques.

La fédération des chasseurs de l'Oise soulève des déviations dans certaines pratiques agricoles : la conjoncture économique pousse quelques agriculteurs à travailler ensemble sur des blocs de monoculture, ce qui n'est pas en phase avec la préservation de la biodiversité. Cette remarque fait le lien avec les MAEt qui permettent de soutenir les filières d'élevage.

Dans les discours aux élus notamment, faire le lien entre maintien paysager, éco-tourisme et préservation des continuités écologiques. La notion de continuité écologique n'étant pas toujours aisément compréhensible ou n'étant pas systématiquement une priorité pour certains élus, la construction d'un argumentaire mêlant paysages, tourisme et biodiversité semble être un levier de sensibilisation efficace.



4 - APPORTS DE RESSOURCES DE LA PART DES PARTICIPANTS (ISSUS DE LA SEANCE ET DES FICHES D'ÉVALUATION)

Compléments	Eventuel acteur à contacter pour ce complément
Chambre d'agriculture de la Somme : mène actuellement un projet Interreg sur les bas champs de la Somme	Chambre d'agriculture de la Somme
Le Comité Régional Olympique et Sportif de Picardie travaille sur le développement touristique maîtrisé. A noter aussi le schéma régional des véloroutes et voies vertes de Picardie, permettant de faire le lien entre paysages, tourisme et préservation de l'environnement.	CROS Picardie Christophe Javaudin
Le Grand Projet Vallée de Somme (GPVS) géré par le Conseil général de la Somme comprend un projet de circuit des belvédères, en cohérence avec les orientations du SRCE. Dans la Somme, le GPVS est un sujet d'actualité fort pour le rééquilibrage de la politique de tourisme dans la Somme. Le CPIE Somme et l'URCPIE, en tant qu'acteurs du tourisme vert, cherchent à trouver un équilibre entre surexploitation des espaces naturels et « mise sous cloche ».	Conseil général de la Somme Le CPIE Somme François Jeannel
Projet de charte du PNR de Picardie Maritime	PNR de Picardie Maritime Marc Cuddeford
Projet de chemin de Grande Randonnée (GR) sur la vallée de la Somme	Conseil général de la Somme La fédération départementale de randonnée pédestre
Oise : mène une politique de développement touristique et de préservation des chemins	Conseil général de l'Oise Delphine Bacquaert
Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)	Les services « tourisme » du Conseil régional proposent que le réseau du PDIPR puisse à terme contribuer à un futur réseau de haies Le CROS Picardie signale que les PDIPR sont intégrés au PDESI (plan départemental des espaces sites et itinéraires, relatif aux sports de pleine nature) sauf dans l'Aisne
Les services « tourisme » du Conseil régional suggèrent de transmettre des cartes existantes montrant l'intensité touristique sur le territoire à l'échelle des pays. Les services « tourisme » du Conseil général de la Somme proposent de transmettre les statistiques de fréquentation touristique départementale.	Services Tourisme du Conseil régional Fabien Roche Conseil général de la Somme Delphine Bacquaert

5 - PARTICIPANTS PRESENTS

Structure	Nom	Prénom	E-mail
ADUGA	BLIN	FREDERIC	f.blin@aduga.org
AMIENS METROPOLE	DOS SANTOS	CARINNE	ca.dossantos@amiens-metropole.com
CAUE60	REMAN	GERALD	gerald.reman@caue60.com
CAUE80	RAUWEL	THERESE	rauwel@caue80.asso.fr
CAUE80	BONDER	CHLOE	bonder@caue80.asso.fr
CDRP 80	DESAIN	ELISABETH	elisabeth.desaint@orange.fr
CELRL	FOUREAU	CAROLINE	c.foureau@conservatoire-du-littoral.fr
CESER	MORTIER	JACQUES	jacqmortier@libertysurf.fr
CG60	BACQUAERT	DELPHINE	delphine.bacquaert@cg60.fr
CNBN	FRANCOIS	REMI	r.francois@cbnbl.org
CPIE80	JEANNEL	FRANCOIS	f.jeannel@cpie80.com
CROS	JAVAUDIN	CHRISTOPHE	christophejavaudin@franceolympique.com
CR PICARDIE	BRAULT	HELENE	HBRAULT@cr-picardie.fr
CR PICARDIE	ROCHE	FABIEN	FROCHE@cr-picardie.fr
CR PICARDIE	RIGAUX	THIERRY	TRIGAUX@cr-picardie.fr
DREAL	COUEGNAT	FRANCINE	Francine.Couegnat@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	THOMASSEN	VIOLA	violathomassen@yahoo.com
DREAL	GAYET	EDOUARD	Edouard.Gayet@developpement-durable.gouv.fr
DREAL	VARLET	CHRISTIAN	Christian.Varlet@developpement-durable.gouv.fr
FDC 60	MERY	JEROME	mery.fdc60@wanadoo.fr
OISE LA VALLEE	POUPINOT	PASCALE	pascale.poupinot@oiselavallee.org
PICARDIE NATURE	COFFINET	VIRGINIE	virginie.coffinet@picardie-nature.org
PNR PM	CUDDEFORD	MARC	marccuddeford@pnr-pm.com
ROSO	CARON	JEAN-LUC	jean-luc.caron.crapin@wanadoo.fr
URCPIE	LOUDART	CINDY	c.loudart@cpie-picardie.org